

L'an mil neuf cent soixante sept, le Mercredi treize Juillet à seize heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en Deuxième Session Extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel MACE, Maire de la Commune de Saint-Denis, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Gabriel MACE - Jules REYDELLET - Docteur Philippe VINSON - Raymond PARIS - Jean GALLARD - Francis BEDIER - Joseph DIJOUX - René ATECTAM - Docteur Marc THEVENIN - EVAN Georges - Mme Raoul CHASSAGNE - MM. Edvard GIGANT - Chantilly FERRERE - Maxime I. IVIERE - Antoine APAVCU - Valère ROBERT - Mme Jules BENARD - Abdoul-Hack AFFEJEE - Camille BOURHIS - Lucien CADET - Roger THUCNG.HIME - Louis JESSU - Claude MONDON - Maurice CHANE.KUNE - Mme André PAYET - Gérard LAURET -

Représentés :

M. André CHEVASSUS  
M. Henri SERS

par M. Jules REYDELLET  
par M. Gabriel MACE

Absents excusés :

M. Georges MESNIER  
M. Simon MOEAO

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

M. Camille BOURHIS est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de Secrétaire.

LE MAIRE a constaté que le quorum était atteint et que le Conseil Municipal pouvait délibérer valablement.

Le Maire Adjt,